

La Lettre des Enseignants

"Faites la différence"



N° 197 – 26 novembre 2009

ACTION Budget 2010 Cache misère

Le SE-UNSA a décidé de donner le moyen aux enseignants de s'adresser directement aux parlementaires pour dénoncer le cache misère qu'est ce budget 2010 : Baisse de 60% des crédits pédagogiques des écoles, diminution de 15% des dépenses par élève en lycées-collèges, suppression de 16 000 emplois...

[Signez et faites signer la carte ACTION du SE-UNSA.](#)

[En savoir plus.](#)

Carte doléances - Un pays, une école, notre avenir

Le collectif «Un pays, une école, notre avenir», dont le SE-UNSA fait partie, appelle les enseignants, parents, étudiants, lycéens et membres des associations à renvoyer au ministre leurs témoignages et doléances pour leur école ou établissement via [une carte pétition de doléances](#).

Le collectif rendra public ces témoignages lors d'une conférence de presse le 7 décembre, la veille du débat budgétaire au sénat.

Le collectif «un pays, une école, notre avenir» est composé des organisations : AFL - Cé - CEMEA - CRAP-Cahiers pédagogiques - EEDF - FAEN - FCPE - FEP-CFDT - FERC-CGT - FGPEP - FIDL - FOEVEN - Les FRANCAS - FSU - GFEN - ICEM-pédagogie Freinet - JPA - La Ligue de l'Enseignement - Fédération Léo Lagrange - OCCE - SGEN-CFDT - SUD Éducation - UNEF - UNL - **UNSA Education**.

[En savoir plus.](#)

Enseignement professionnel : un rapport du HCE décalé

Pour le SE-UNSA, les enseignants de la voie professionnelle ne pourront que juger «décalé» le rapport très général que vient de livrer le Haut Conseil de l'Éducation.

[En savoir plus.](#)

Lycée : on avance

Alors que Luc CHATEL vient de rendre ses arbitrages sur le futur lycée, le SE-UNSA est partagé entre satisfaction et inquiétude.

[Lire la suite.](#)

Loi Carle : le SE-UNSA écrit aux maires

Le Parlement vient d'adopter la loi Carle qui impose de financer la scolarisation des enfants d'une commune dans les écoles privées d'une autre commune.

Le SE-UNSA a donc décidé d'écrire aux maires pour les informer et les appeler à faire le choix de l'École publique.

[Lire la suite.](#)

Scolarisation des moins de 3 ans : Les interviews du SE-UNSA : Eric PLAISANCE

A propos de la scolarisation des enfants de moins de trois ans, le gouvernement en appelle au «choix des familles» dont il se veut être le garant. Mais peut-on sérieusement parler d'un «choix des familles» alors que les suppressions de postes frappent en premier lieu l'école maternelle qualifiée hier de «variable d'ajustement» ?

[Le sociologue de l'Education Eric Plaisance répond au SE-UNSA.](#)

Pas de bébés à la consigne !

Le Collectif «Pas de bébés à la consigne !», dans lequel le SE-UNSA est engagé, lance une campagne d'envoi de cartes postales à Matignon pour améliorer et développer les modes d'accueil et la scolarisation des jeunes enfants.

[Télécharger la carte postale.](#)

Santé et sécurité au travail dans la fonction publique

L'UNSA Fonctionnaires a signé, vendredi 20 novembre 2009, au Ministère de Bercy, le protocole d'accord sur la «santé et la sécurité au travail dans la fonction publique».

Contrairement à d'autres projets de textes en cours d'élaboration, il est indéniable que cet accord a fait l'objet d'une véritable négociation avec l'ensemble des organisations syndicales et d'une recherche commune de consensus.

L'UNSA fonctionnaires a pris sa place et s'est beaucoup impliquée dans cette négociation, conduite sur plusieurs mois, car la santé et la sécurité au travail représentent, à nos yeux, des enjeux importants pour tous les agents de la fonction publique, titulaires comme contractuels.

[Lire la suite.](#)

Congrès national de l'UNSA

L'UNSA est réunie en congrès national à Pau du 24 au 26 novembre. Suivez en direct la retransmission des débats en vidéo sur unsa.tv.